

Maître Céline ASTOLFE au procès Le Scouarnec : « *Il s'agit d'un élément matériel fondamental qui vient confirmer que l'entourage était effectivement informé des agissements de Joël Le Scouarnec depuis 2010, a minima* », relève Me Céline ASTOLFE, avocate de la Fondation pour l'enfance, partie civile.



Affaire Le Scouarnec : la lettre compromettante pour l'épouse du chirurgien

La famille d'une des victimes du chirurgien pédophile a produit au procès une lettre prouvant que l'épouse de l'accusé connaissait les turpitudes de son mari depuis de nombreuses années, sans rien dire.



Pendant le procès de Joël Le Scouarnec, qui comparait à Saintes (Charente-Maritime) depuis lundi, les parties civiles et notamment Me Céline Astolfe (au centre) se sont interrogées sur le silence de l'entourage de l'ex-chirurgien, parlant même d'«omerta familiale». AFP/Philippe Lopez

Par Louise Colcombet

C'est un document fort embarrassant pour l'épouse de Joël Le Scouarnec qui démontre, s'il le fallait encore, l'incroyable silence dont a bénéficié cet ancien chirurgien digestif, pédophile multirécidiviste, dont le procès s'est achevé ce jeudi soir à Saintes (Charente-Maritime).

L'homme, [condamné ce jeudi à 15 ans de réclusion](#), jour de ses 70 ans, [était jugé depuis lundi aux assises](#) pour des faits sur quatre victimes de son entourage, dont deux nièces dans les années 1990 et une petite voisine en 2017, point de départ de l'affaire. Ses journaux intimes, retrouvés lors des perquisitions, avaient alors fait basculer l'enquête dans une dimension hors-norme : pas moins de 312 patients auraient été agressés sexuellement ou violés au cours de plus trente ans d'activité hospitalière, selon le décompte officiel de la justice qui l'a mise en examen le 15 octobre dans ce second et tentaculaire volet judiciaire.

Une prolifique « carrière » pédophile qui pose la question des silences coupables et des défaillances dans son entourage tant professionnel que personnel — plusieurs parties civiles parlent même d'une véritable « omerta familiale », pointant du doigt le rôle trouble de son épouse (elle a depuis demandé le divorce), [qui aurait été informée dès 1996](#). Bousculée lors de son passage à la barre ce mardi matin, Marie-France Le Scouarnec a pourtant maintenu, en dépit des dires de ses belles-sœurs, de ses nièces et de son propre époux, n'avoir jamais rien su de ses déviances, [n'hésitant pas à accuser ces témoins de mentir](#).

«Le passé nous rattrape toujours»

Quelques heures plus tard, dans la soirée, la mère de Sophie (le prénom a été modifié), l'une de ses plus anciennes victimes — pour qui les faits sont prescrits — a pourtant produit une lettre écrite de la main de Marie-France Le Scouarnec, dans laquelle elle reconnaît avoir été informée d'une tentative d'agression de son époux sur le fils d'un couple d'amis.

Dans cette missive datée de juillet 2010, Marie-France Le Scouarnec fait en quelque sorte ses adieux à la mère de Sophie. Celle dernière vient en effet de lui signifier que la famille du chirurgien n'est plus la bienvenue au mariage de sa fille, prévu un mois plus tard. Entre-temps, une amie commune, elle aussi conviée aux noces, lui a en effet révélé ne plus pouvoir soutenir la présence de Joël Le Scouarnec depuis qu'il a essayé, des années plus tôt, d'agresser l'un de ses fils. Informée par sa mère de ces révélations, Sophie s'écroule en larmes à son tour, et lui confie qu'elle compte également au rang des victimes.

« Le passé nous rattrape toujours », entame ainsi Marie-France Le Scouarnec dans son courrier. Si elle poursuit en expliquant « comprendre » cette mise au ban — « j'ai su, il y a peu de temps, pourquoi » — elle regrette aussi que leur amie commune ait gardé le silence jusque-là. Et ajoute ces mots accusateurs : « Il fallait parler il y a vingt ans ou se taire à jamais... » Sans exprimer la moindre culpabilité, elle conclut en demandant de « préserver » un de ses trois fils, « le seul à ne pas connaître le passé de son père », allusion notamment à sa condamnation en 2005 pour détention d'images pédopornographiques. En réalité, elle n'informerait aucun de ses enfants des véritables raisons pour lesquelles Sophie et ses parents n'ont pas voulu d'eux au mariage, pas plus qu'elle ne préviendra les autorités, alors même qu'elle vit déjà avec un autre homme.

«Un élément matériel fondamental»

L'incident, évoqué spontanément par Sophie lors de son audition en 2017, était connu des enquêteurs. Joël Le Scouarnec lui-même l'évoquait dans ses journaux intimes, dans des termes rappelant ceux de son épouse. « Une fois encore, le passé me rattrape ! [...] Je suis maintenant

devenu indésirable et n'irai pas au mariage », regrette-t-il, lui qui avait lourdement insisté auprès de Sophie et de sa mère pour venir quand même... et ainsi éviter le scandale. La discrétion de son épouse semble, en partie, l'en avoir préservé.

Cette lettre, que la mère de Sophie pensait avoir égarée, a été versée officiellement aux débats de la cour d'assises. **« Il s'agit d'un élément matériel fondamental qui vient confirmer que l'entourage était effectivement informé des agissements de Joël Le Scouarnec depuis 2010, a minima », relève Me Céline ASTOLFE, avocate de la Fondation pour l'enfance, partie civile.** Un indice tangible, le premier, qui viendrait en effet étayer la connaissance qu'aurait eue Marie-France Le Scouarnec de la dangerosité de son époux, et pourrait alimenter [l'enquête ouverte par le parquet de Lorient \(Morbihan\)](#), déjà en charge du volet sur les centaines d'autres victimes, pour « abstention volontaire d'empêcher des crimes ou délits ». D'après les carnets de l'ex-chirurgien, ce dernier aurait fait au moins 17 victimes entre 2010 et son arrestation, le 2 mai 2017.
